



Distr. GENERALE

GC.6/4/Add.1
8 novembre 1995

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel

CONFERENCE GENERALE

Sixième session
Vienne, 4-8 décembre 1995
Point 7 de l'ordre du jour provisoire

RAPPORT DU CONSEIL DU DEVELOPPEMENT INDUSTRIEL SUR LES TRAVAUX DE SA QUATORZIEME SESSION

Additif

Reprise de la session (31 octobre 1995)

TABLE DES MATIERES

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
Introduction	1 - 3	2
Chapitres		
I. QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCEDURE	4 - 11	2
II. PROGRAMME ET BUDGETS, 1996-1997; SITUATION FINANCIERE DE L'ONUDI	12 - 13	2
III. ADOPTION DU RAPPORT ET CLOTURE DE LA QUATORZIEME SESSION	14	3
Annexe : Documents présentés au Conseil à la reprise de sa quatorzième session (31 octobre 1995)		4

Introduction

1. Le rapport du Conseil du développement industriel sur les travaux de la reprise de sa quatorzième session est présenté à la Conférence générale conformément aux dispositions de l'Article 9.4 c) de l'Acte constitutif. Les comptes rendus analytiques des séances du Conseil (IDB.14/SR.9 et 10), où sont relatées en détail les délibérations, font partie intégrante du présent rapport.

2. A la reprise de sa quatorzième session, le Conseil a adopté une décision (voir par. 13 ci-dessous) sur laquelle la Conférence générale est appelée à se prononcer à sa sixième session ordinaire.

3. La reprise de la quatorzième session du Conseil s'est tenue au Siège de l'ONUDI, au Centre international de Vienne, le 31 octobre 1995 (2 séances plénières - voir IDB.14/SR.9 et 10).

I. QUESTIONS D'ORGANISATION ET DE PROCEDURE

4. Mme Fügen Ok (Turquie), Présidente de la quatorzième session du Conseil, a présidé la reprise de la session.

Participation

5. Les 52 membres ci-après du Conseil, sur 53, étaient représentés : Algérie, Allemagne, Arabie saoudite, Argentine, Autriche, Bélarus, Belgique, Bolivie, Brésil, Cameroun, Chili, Chine, Côte d'Ivoire, Cuba, Egypte, Equateur, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Ethiopie, Fédération de Russie, France, Ghana, Guinée, Inde, Iran (République islamique d'), Italie, Japon, Koweït, Liban, Mexique, Nicaragua, Nigéria, Norvège, Ouganda, Pakistan, Pays-Bas, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République de Corée, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Slovaquie, Soudan, Suède, Suisse, Thaïlande, Tunisie, Turquie, Venezuela et Zimbabwe.

6. Les 32 Etats Membres ci-après de l'ONUDI ont aussi participé à la session : Angola, Australie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Colombie, Costa Rica, Croatie, Danemark, Emirats arabes unis, Finlande, Grèce, Guatemala, Hongrie, Indonésie, Iraq, Irlande, Jamahiriya arabe libyenne, Jordanie, Luxembourg, Malaisie, Maroc, Oman, Panama, Paraguay, Pérou, République populaire démocratique de Corée, République tchèque, Slovaquie, Ukraine, Uruguay, Viet Nam et Yémen.

7. L'Etat Membre ci-après de l'Organisation des Nations Unies y a participé : Afrique du Sud.

8. L'Office des Nations Unies à Vienne était représenté.

9. Les institutions spécialisées suivantes étaient représentées : Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et Organisation mondiale de la santé.

10. L'organisation intergouvernementale ci-après était représentée : Ligue des Etats arabes.

11. L'organisation non gouvernementale suivante était représentée : Association de professeurs de métrologie.

II. PROGRAMME ET BUDGETS, 1996-1997; SITUATION FINANCIERE DE L'ONUDI

12. Le Conseil a repris sa quatorzième session pour poursuivre l'examen des points 7 c) (Programme et budgets, 1996-1997) et 7 g) (Situation financière de l'ONUDI) de son ordre du jour. Ces deux points ont été examinés simultanément.

13. Le Conseil était saisi des propositions du Directeur général concernant le programme et les budgets, 1996-1997 (IDB.14/2 et Corr.1) ainsi que des recommandations y relatives du Comité des programmes et des budgets (conclusion 95/8 du Comité), de plans préliminaires de dépenses pour l'exercice biennal 1996-1997 présentés par le Directeur général (IDB.14/29) et d'un rapport du Directeur général sur la situation financière de l'ONUDI au 30 septembre 1995 (IDB.14/30). Les débats sur ces questions sont résumés dans les comptes rendus analytiques IDB.14/SR.9 et IDB.14/SR.10. Le Conseil a examiné un projet de décision présenté par la Présidente (IDB.14/L.29) et a adopté la décision IDB.14/Dec.27 ci-après. Pour les déclarations faites à l'occasion de l'adoption de la décision, voir le compte rendu analytique IDB.14/SR.10, paragraphes 105 à 119.

IDB.14/Dec.27 PROGRAMME ET BUDGETS,
1996-1997; SITUATION
FINANCIERE DE L'ONUDI

Le Conseil du développement industriel :

a) Prenant note de la recommandation du Comité des programmes et des budgets concernant le programme et les budgets pour 1996-1997 publiés sous la cote IDB.14/2 et Corr.1;

b) Tenant compte du fait qu'il a été demandé au Directeur général, dans la décision IDB.14/Dec.7 du 30 juin 1995, d'élaborer des plans préliminaires de dépenses dans le cadre du document IDB.14/2 et Corr.1;

c) Ayant examiné la situation financière de l'ONUDI au 30 septembre 1995, date à laquelle les contributions non acquittées de 82 Etats Membres s'élevaient à 88 055 586 dollars;

d) Prenant en considération qu'au 30 septembre 1995, le solde non utilisé des crédits ouverts pour 1992-1993 s'élevait à 14 732 924 dollars, dont 7 588 029 dollars avaient été reçus à cette date;

e) Considérant la nécessité d'établir une réserve pour indemnités lors de la cessation de service, afin de financer la réduction des effectifs;

1. A prié instamment les Etats Membres qui ne l'avaient pas encore fait d'acquitter sans retard leurs contributions au budget ordinaire, y compris les avances au Fonds de roulement, pour les exercices biennaux 1986-1987 à 1994-1995;

2. A recommandé à la Conférence générale, à sa sixième session, d'approuver le programme et les budgets pour 1996-1997, tel que le Comité des programmes et des budgets l'avait proposé dans sa conclusion 95/8;

3. A toutefois prié en même temps le Directeur général d'exécuter le programme et les budgets pour 1996-1997 dans les limites des ressources de trésorerie disponibles et conformément aux plans de dépenses qu'il a présentés;

4. A prié le Directeur général, au cas où l'état projeté des ressources de trésorerie disponibles

s'écarterait sensiblement des hypothèses retenues aux fins des plans préliminaires de dépenses, de faire rapport aux organes directeurs et, le cas échéant, de les convoquer pour qu'ils réexaminent le programme et les budgets et le barème des quotes-parts pour 1996-1997;

5. A pris donc note de la constitution d'une réserve pour indemnités lors de la cessation de service qui permettra d'autoriser les dépenses à engager, le cas échéant, pour mettre fin, en temps opportun et de manière systématique, à l'engagement de certains fonctionnaires, conformément au statut du personnel;

6. A recommandé à cet effet que la Conférence générale, vu le caractère exceptionnel de la situation, et sans que cela constitue un précédent, approuve à sa sixième session la suspension de l'application des articles 4.2 b) et 4.2 c) du règlement financier en ce qui concerne le montant versé du solde inutilisé des crédits ouverts pour l'exercice biennal 1992-1993, qui pourra être utilisé en tant que prêt à la seule fin du financement partiel de la réserve pour indemnités lors de la cessation de service;

7. A prié le Directeur général de faire régulièrement rapport sur les dispositions ci-dessus aux organes directeurs.

*10ème séance plénière
31 octobre 1995*

III. ADOPTION DU RAPPORT ET CLOTURE DE LA QUATORZIEME SESSION

14. Le Conseil a chargé le Rapporteur d'établir la version définitive du rapport (voir le compte rendu analytique IDB.14/SR.10, par. 120 et 121). Le 31 octobre, à 19 h 30, le Conseil a clos sa quatorzième session.

Annexe

**DOCUMENTS PRESENTES AU CONSEIL A LA REPRISE
DE SA QUATORZIEME SESSION (31 OCTOBRE 1995)**

<u>Cote</u>	<u>Point de l'ordre du jour</u>	<u>Titre</u>
IDB.14/2 et Corr.1	7 c)	Programme et budgets, 1996-1997. Propositions du Directeur général
IDB.14/9	7	Rapport du Comité des programmes et des budgets sur les travaux de sa onzième session
IDB.14/29	7 c) 7 g)	Programme et budgets, 1996-1997; situation financière de l'ONUDI. Plans préliminaires de dépenses présentés par le Directeur général
IDB.14/30	7 g)	Situation financière de l'ONUDI au 30 septembre 1995. Rapport du Directeur général
		* * *
IDB.14/CRP.8	-	Liste des participants